



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2019-2020

BR/MMA

P.V. REGL 02

Commission du Règlement

Procès-verbal de la réunion du 08 mai 2020

Ordre du jour :

- 7570 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés visant à insérer dans le Règlement de la Chambre des Députés une possibilité de rendre publics les procès-verbaux du Bureau et de la Conférence des Présidents
- Rapporteur : Monsieur Roy Reding
 - Examen et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Sven Clement, M. Mars Di Bartolomeo, M. Georges Engel, M. Léon Gloden, Mme Josée Lorsché, Mme Octavie Modert, M. Roy Reding, M. Marc Spautz

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe

M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint

Excusés : M. Carlo Back, Mme Martine Hansen

M. Marc Baum, observateur délégué

*

Présidence : M. Roy Reding, Président de la Commission

*

- 7570 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés visant à insérer dans le Règlement de la Chambre des Députés une possibilité de rendre publics les procès-verbaux du Bureau et de la Conférence des Présidents

M. le Président-Rapporteur présente le projet de rapport.

M. le Député Léon Gloden fait observer que le projet de rapport insiste sur le changement d'orientation de la commission face à la proposition de texte originale de M. Clement. Ce dernier estime que cette présentation correspond à la réalité des discussions en commission et qu'il n'y a pas lieu de changer le contenu du projet de rapport sur ce point.

M. le Président-Rapporteur propose de porter le présent rapport à l'ordre du jour de la séance publique du mardi 12 mai, afin que la modification du Règlement entre en vigueur ce mercredi. La commission marque son accord.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

Luxembourg, le 11 mai 2020

Le Secrétaire général adjoint,
Benoît Reiter

Le Président de la Commission du Règlement,
Roy Reding